

L'agriculture biologique et les produits animaux bio en France : après l'essor, le choc de l'inflation



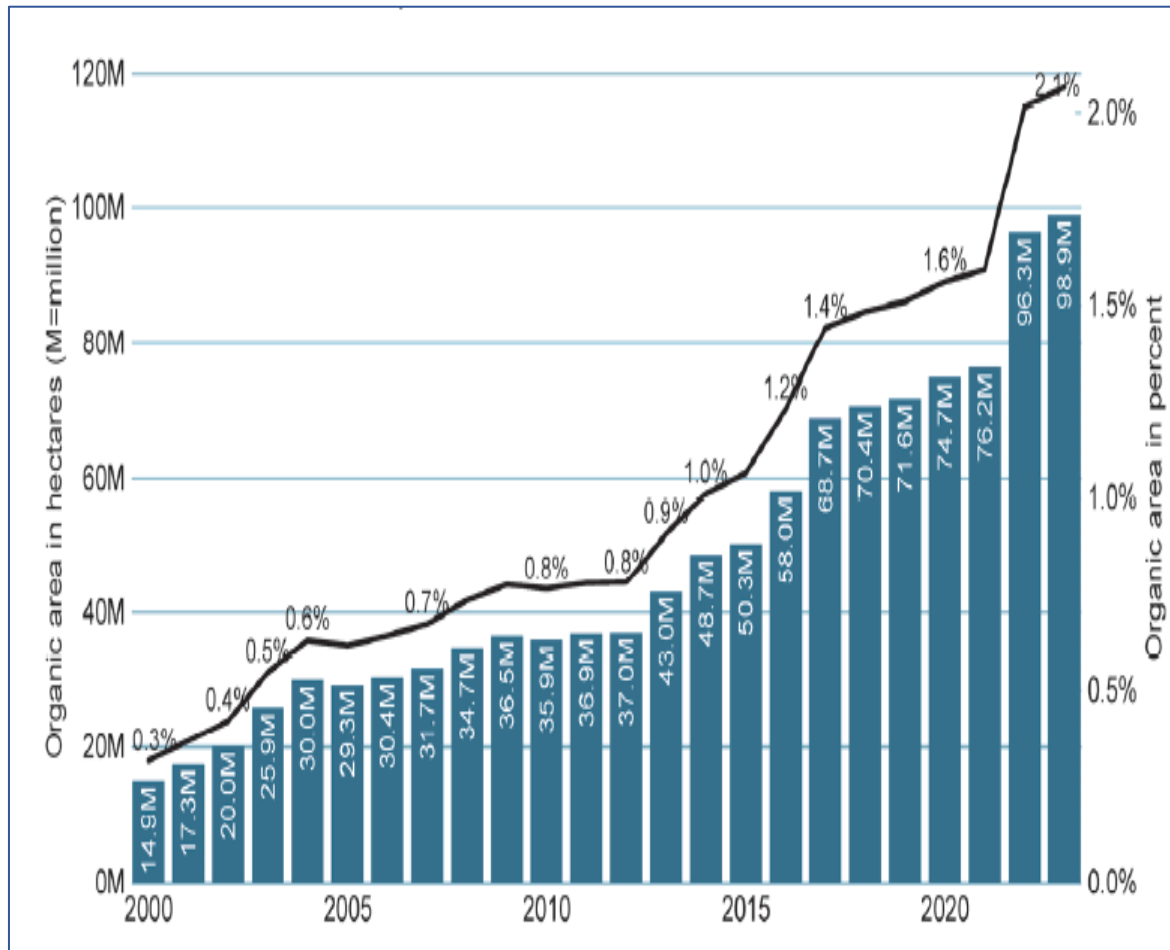
Vincent Chatellier

INRAE (UMR SMART) & AAF (Section 4)

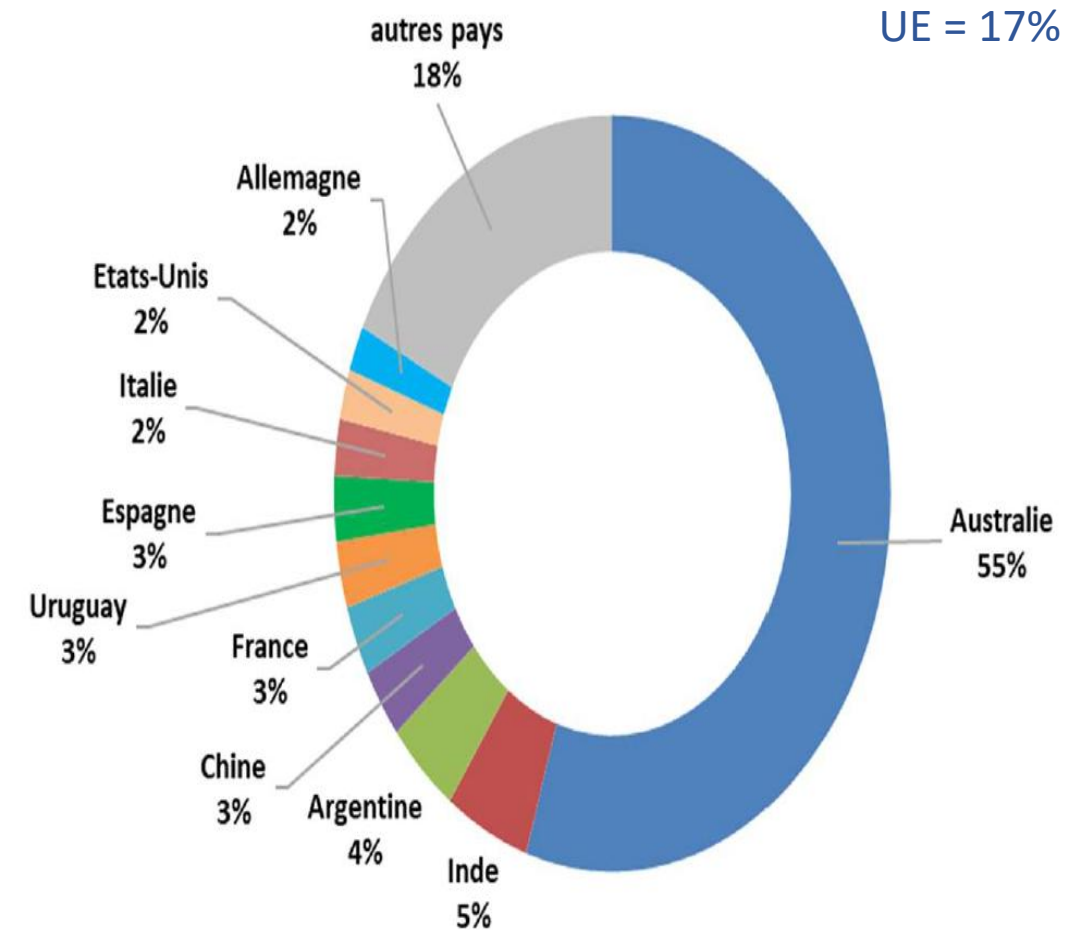
Les surfaces en agriculture biologique dans le monde et l'UE-27

(Millions d'hectares dans le monde entre 2000 et 2023 ; % des surfaces AB selon les pays)

Millions d'hectares dans le monde et % de la SAU



Poids des pays dans les surfaces AB mondiales

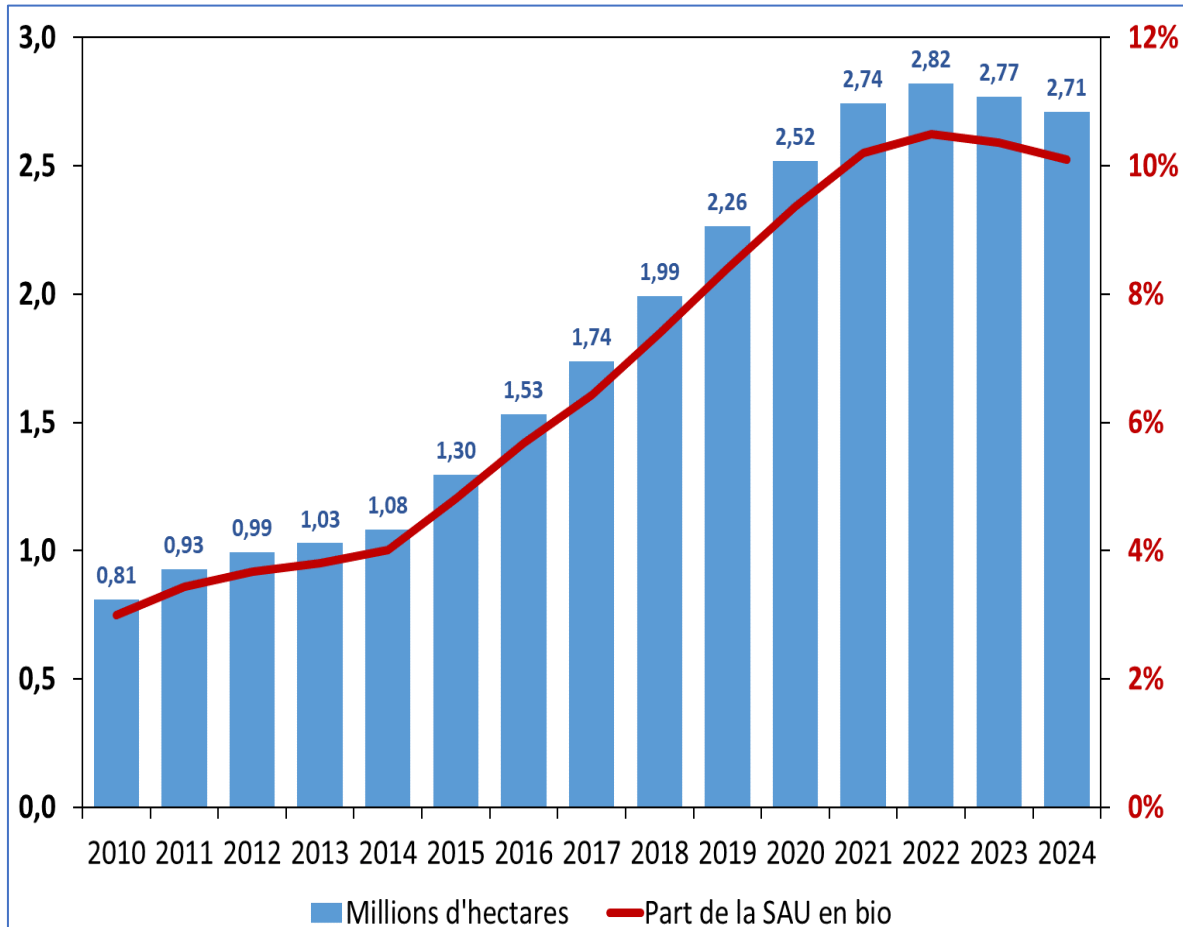


FiBL-IFOAM-SOEL surveys 2000-2025

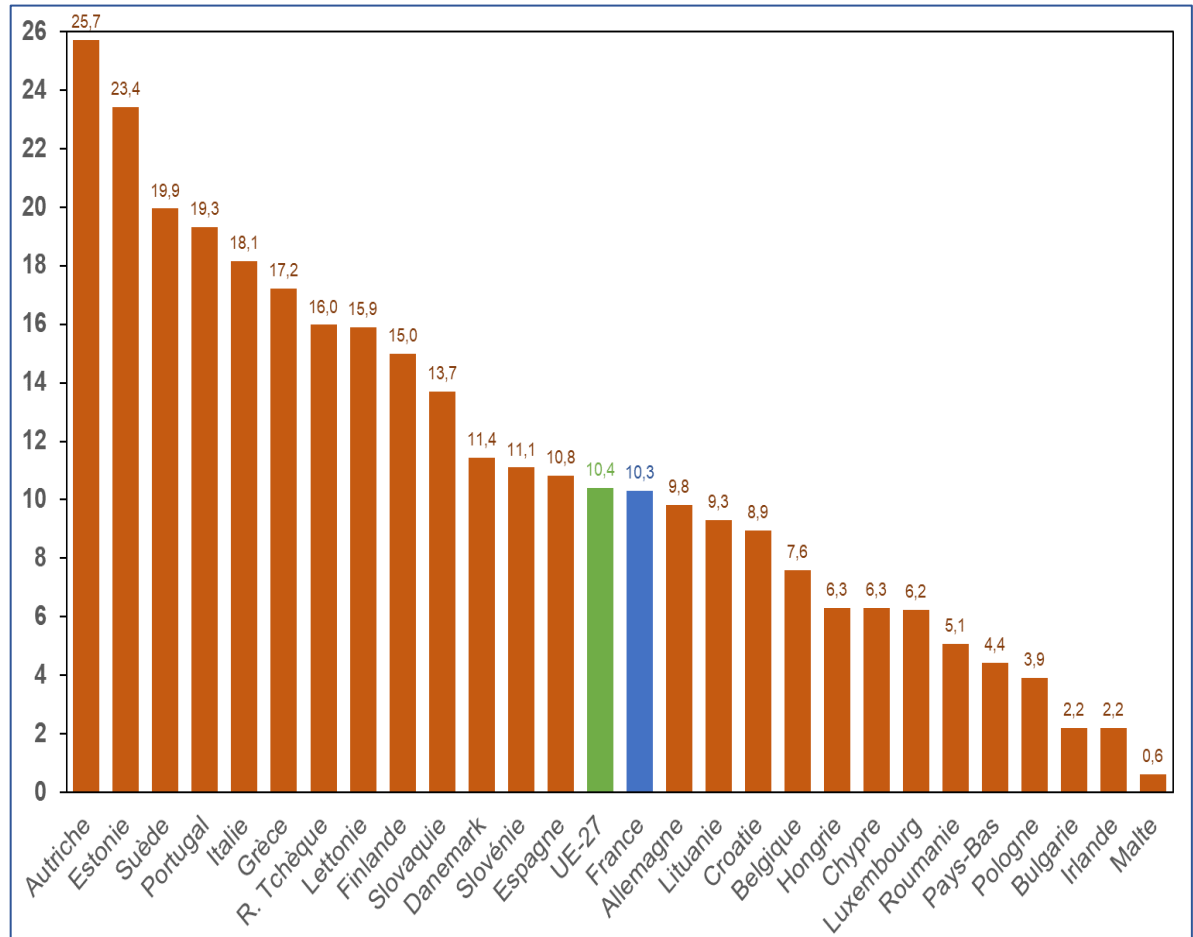
Les surfaces en agriculture biologique en France et dans l'UE-27

(Millions d'hectares et % de la SAU)

France (2010-2024) - Millions d'hectares et % de la SAU



% de la SAU dans les Etats membres de l'UE (2023)



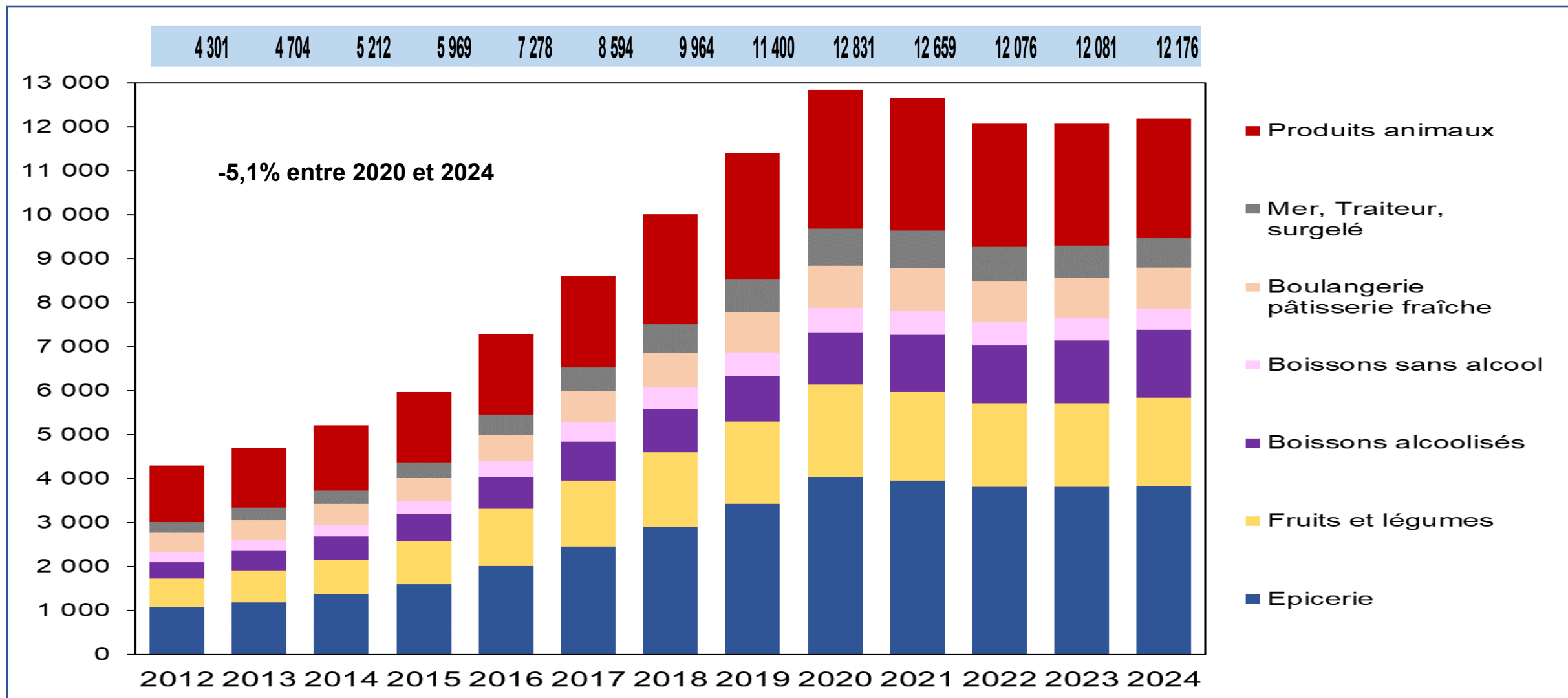
AgenceBio & Eurostat

La consommation de produits alimentaires bio en France

- ❑ **La part de marché du bio** dans les produits alimentaires est passée **de 3,2% en 2015 à 5,7% en 2024**.
- ❑ Le marché des produits alimentaires bio s'élève à **13,02 milliards d'euros en 2024** (-2,3% par rapport à 2020, mais c'est un doublement par rapport à 2015).
- ❑ **La consommation à domicile représente 92% de ce montant** (8% pour la RHD).
- ❑ En 2024, **47,7% des produits alimentaires AB sont commercialisés par le réseau de la Grande distribution**. Pour ce réseau, les ventes ont baissé de 16% entre 2020 et 2024. Les ventes ont reculé de 2,4% pour magasins bio spécialisés (qui représente 29% des ventes). Elles ont augmenté de 20% en vente directe (14% des ventes) et de 31% pour les artisans-commerçants (10% des ventes).
- ❑ **Entre 2023 et 2024, le marché alimentaire bio français a augmenté de 0,8%** (inflation comprise). Cette hausse est imputable surtout aux légumes (+9%) et aux vins (+8%). Une dégradation des ventes a été enregistrée pour les viandes (-6%) et les produits « traiteur, mer et surgelés » (-7%).

Les ventes* de produits alimentaires bio en France

(Millions d'euros entre 2012 et 2024)

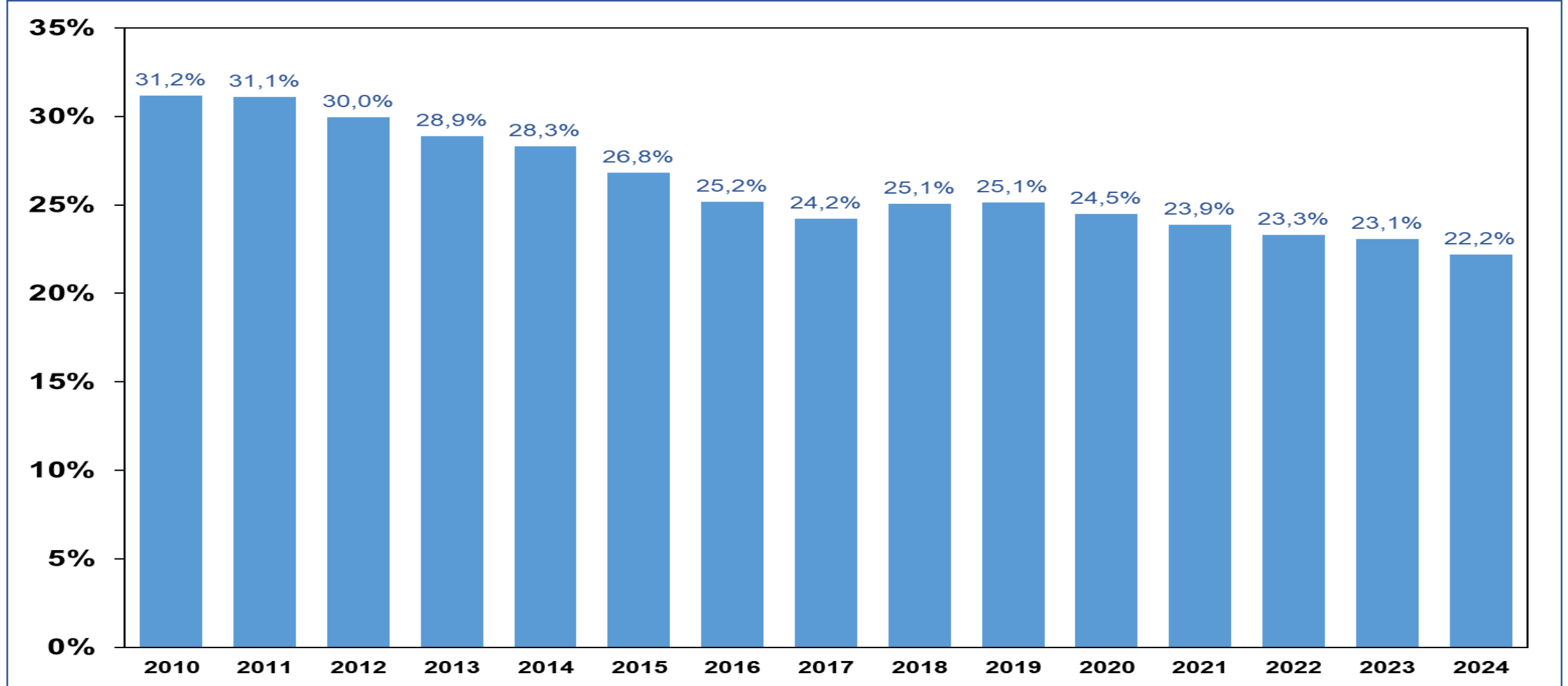


(*) Hors restauration collective

AgenceBio & ANDI

Les produits animaux en % des ventes* de produits alimentaires bio en France

(% entre 2012 et 2024)

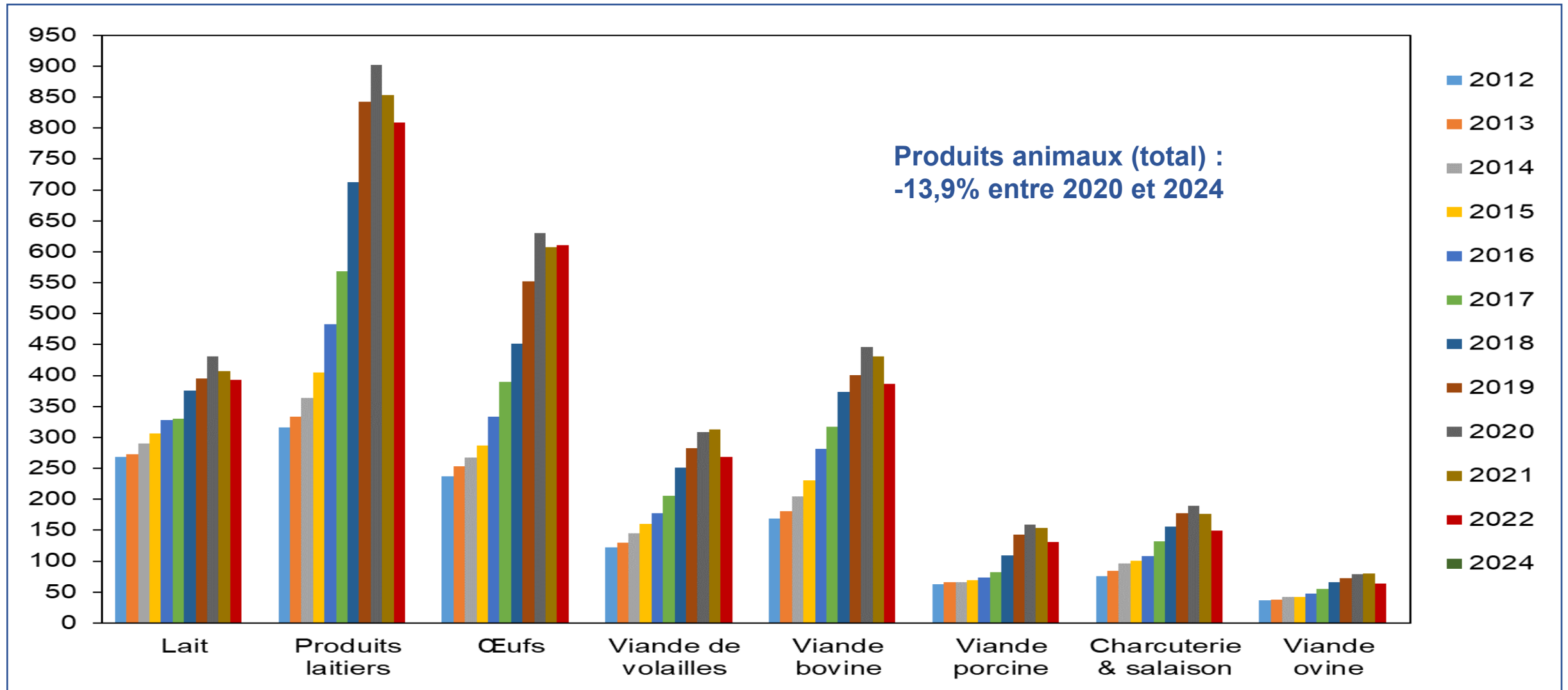


(*) Hors restauration collective

AgenceBio & ANDI

Les ventes* de produits animaux bio en France

(Millions d'euros entre 2012 et 2024)

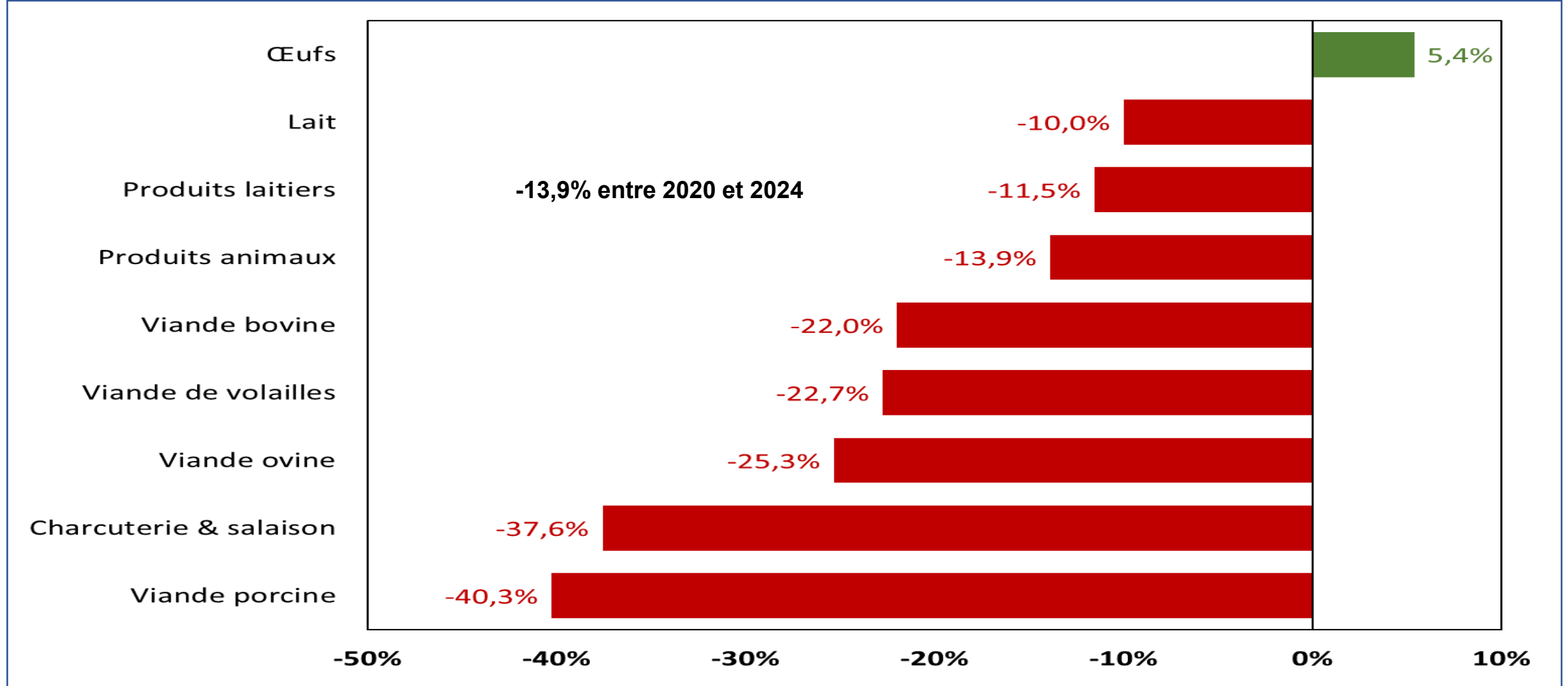


(*) Hors restauration collective

AgenceBio & ANDI

L'évolution des ventes* de produits animaux bio en France entre 2020 et 2024

(en % de la valeur des ventes)

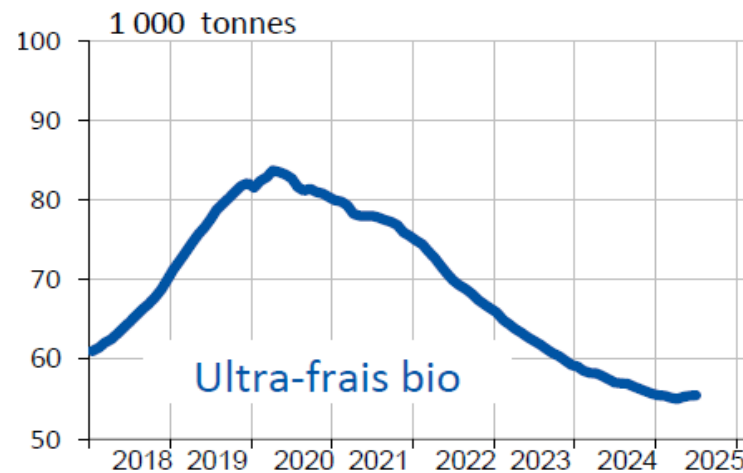
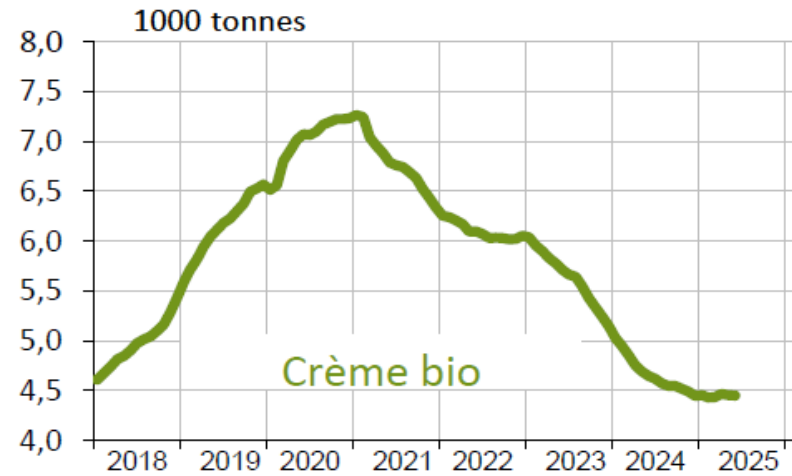
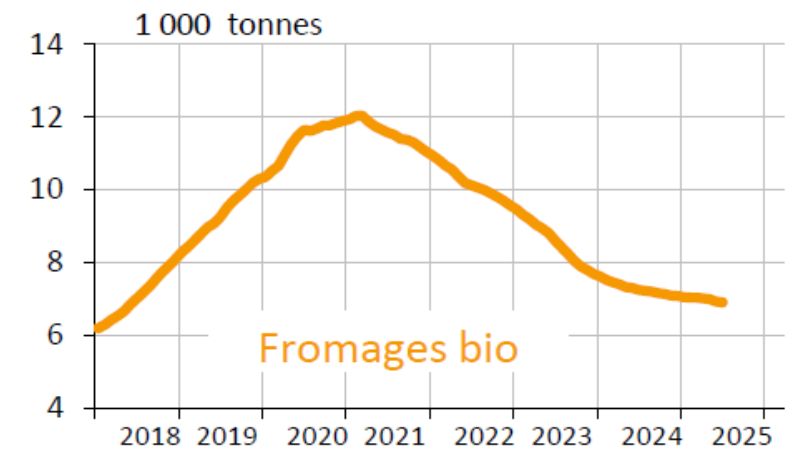
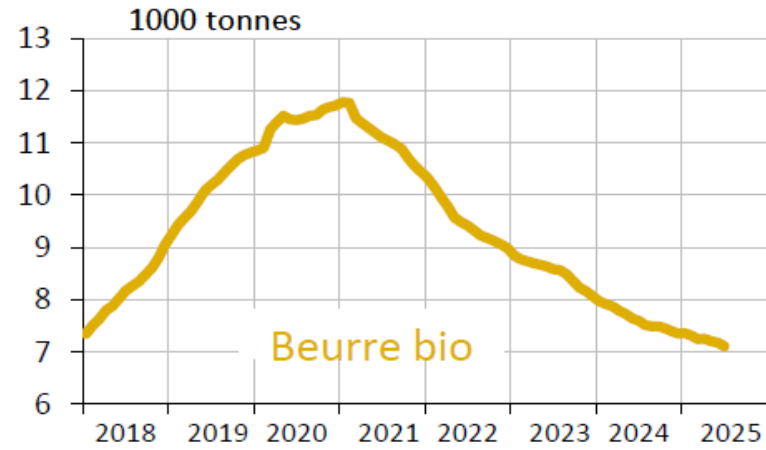
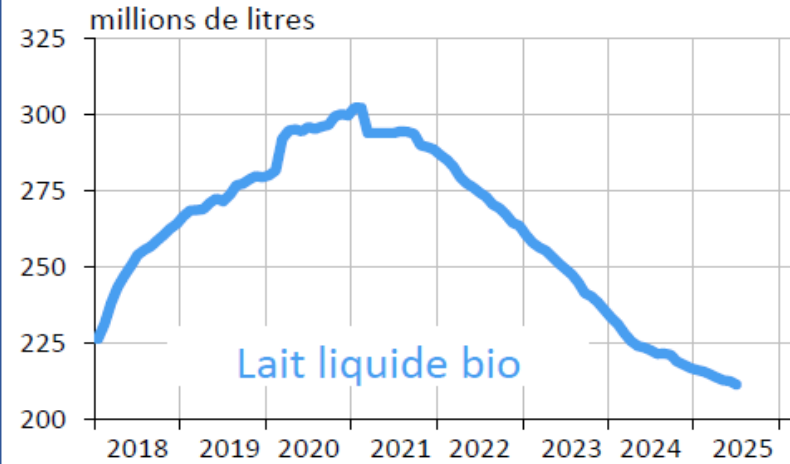


(*) Hors restauration collective

AgenceBio & ANDI

Les ventes au détail de produits laitiers bio en France (en volume)

(évolution entre 2018 et Juillet 2025)



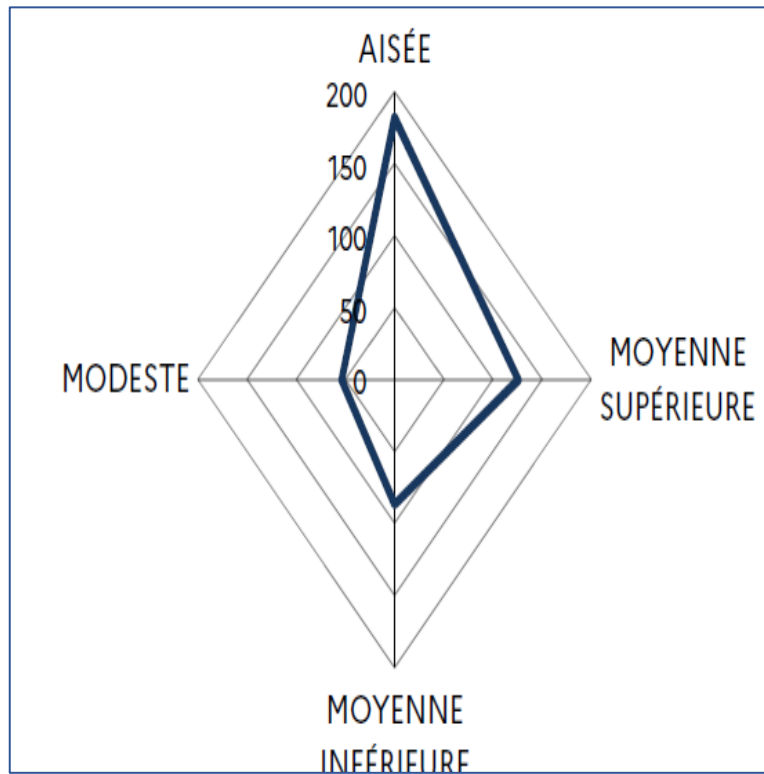
(*) Hors restauration collective

CNIEL d'après CIRCANA (ventes en Hyper, Supermarchés, discount et e-commerce)

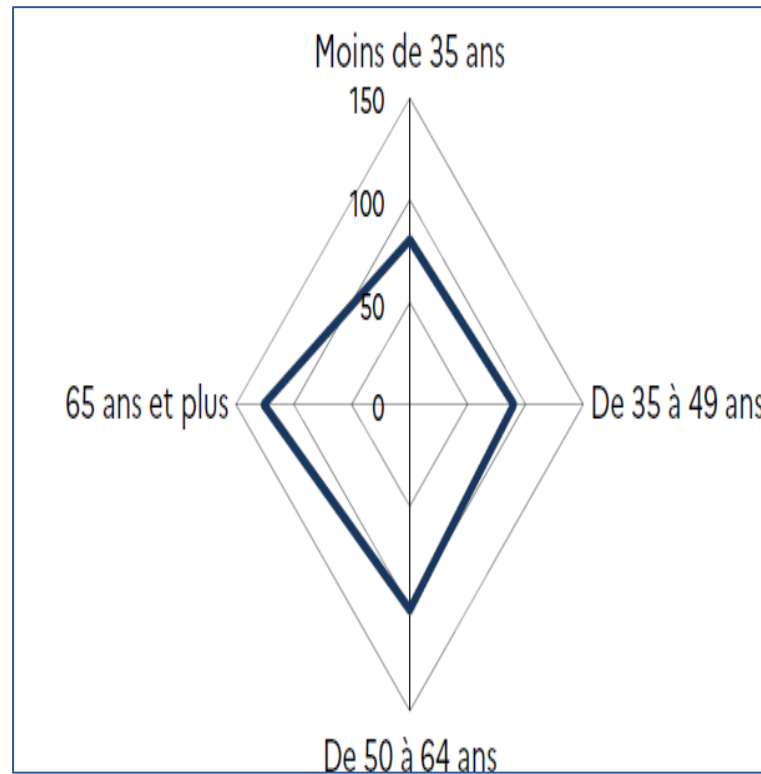
Les ventes de lait conditionné AB en France en 2024

(Indice en volume ; Base 100 = moyenne nationale)

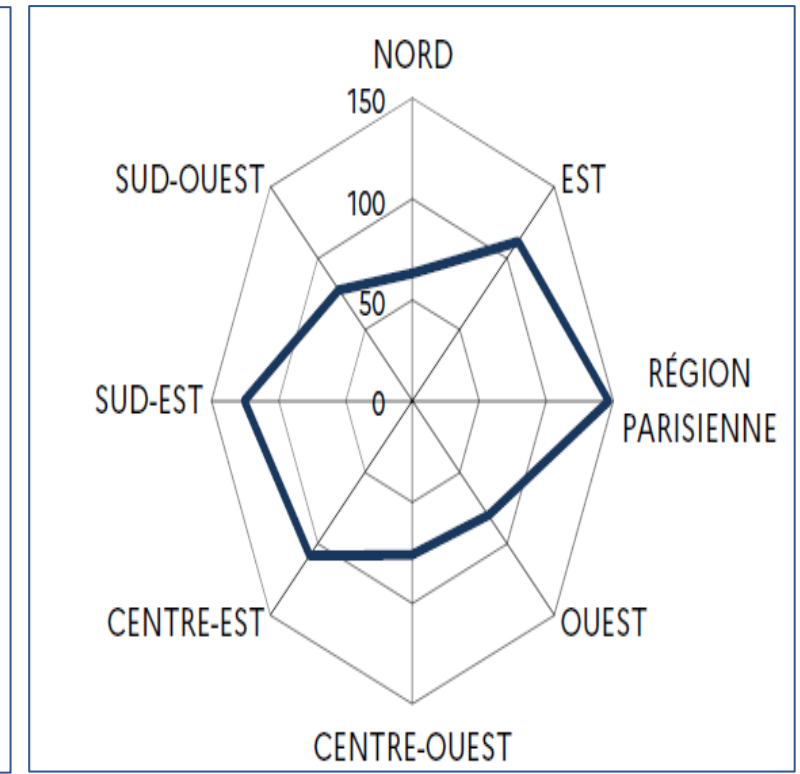
Indice selon la classe de revenu



Indice selon l'âge de l'acheteur

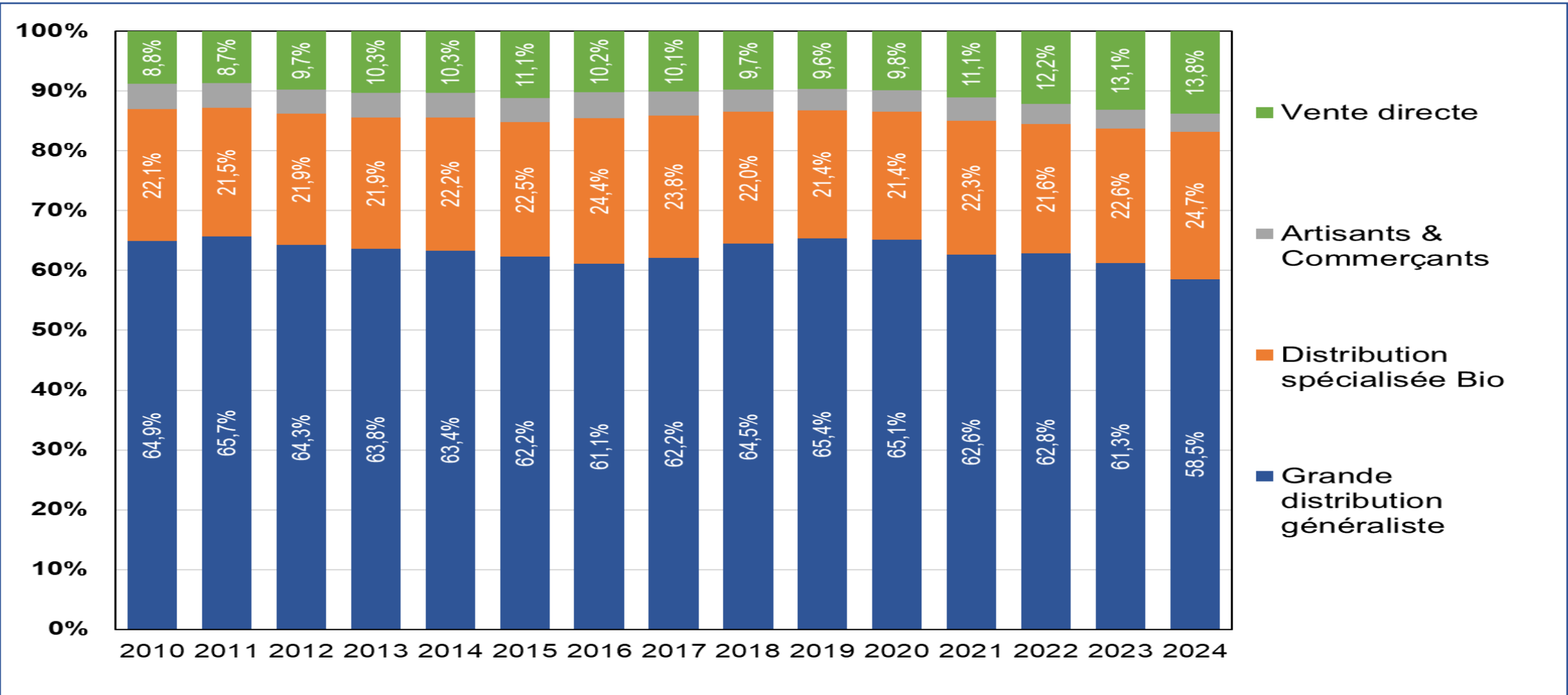


Indice selon la région



FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

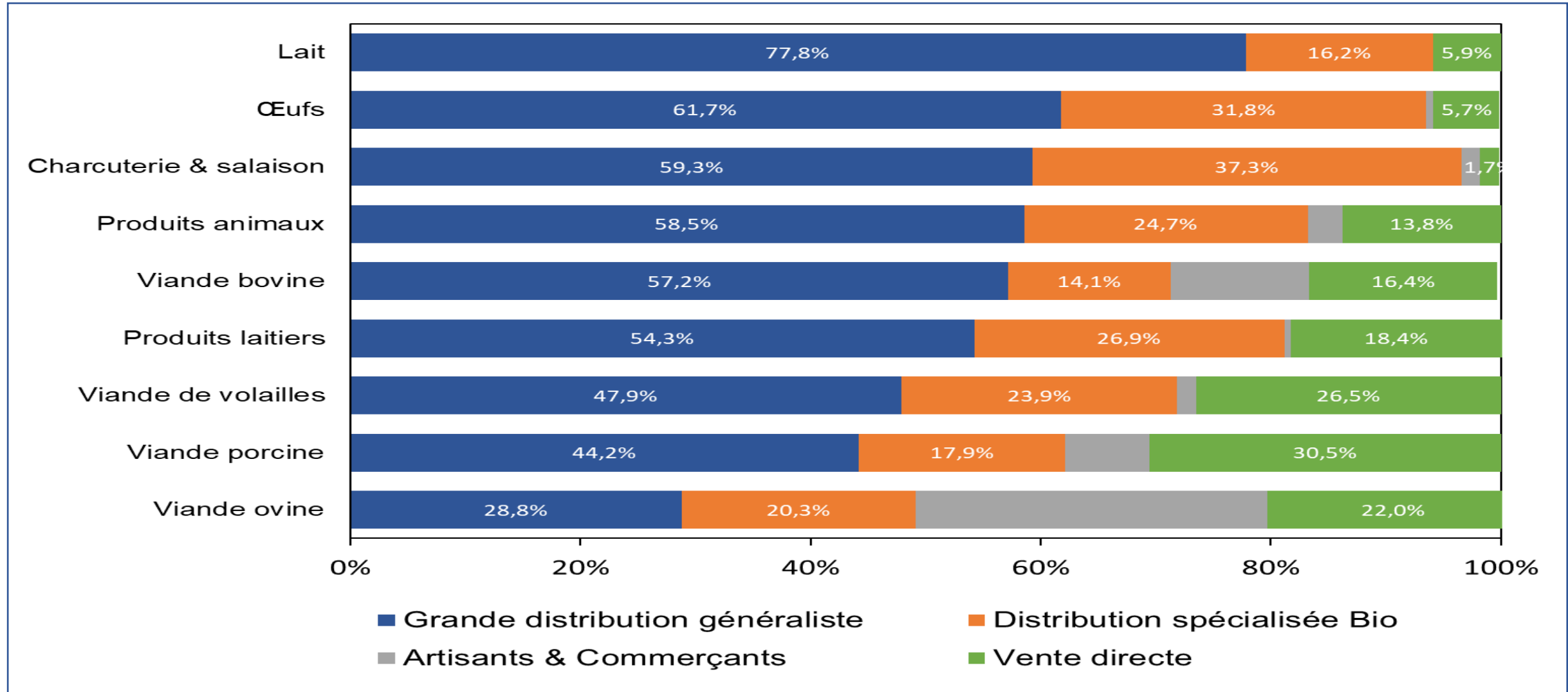
Le poids des circuits de distribution dans les ventes* de produits animaux bio (% en France entre 2012 et 2024)



(*) Hors restauration collective

AgenceBio & ANDI

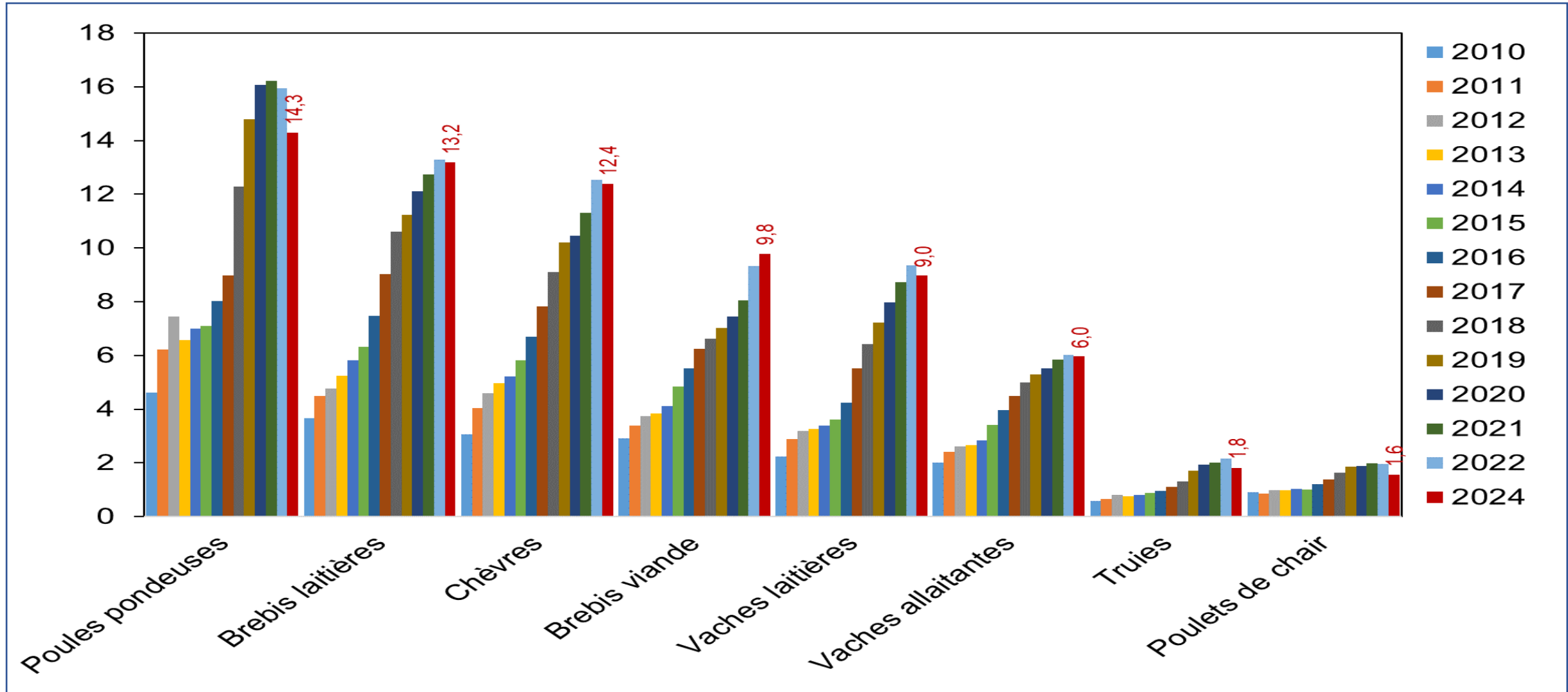
Le poids des circuits de distribution dans les ventes* de produits animaux bio (% en France en 2024)



(*) Hors restauration collective

AgenceBio & ANDI

La part du cheptel relevant de l'agriculture biologique en France (% des effectifs totaux entre 2010 et 2024)

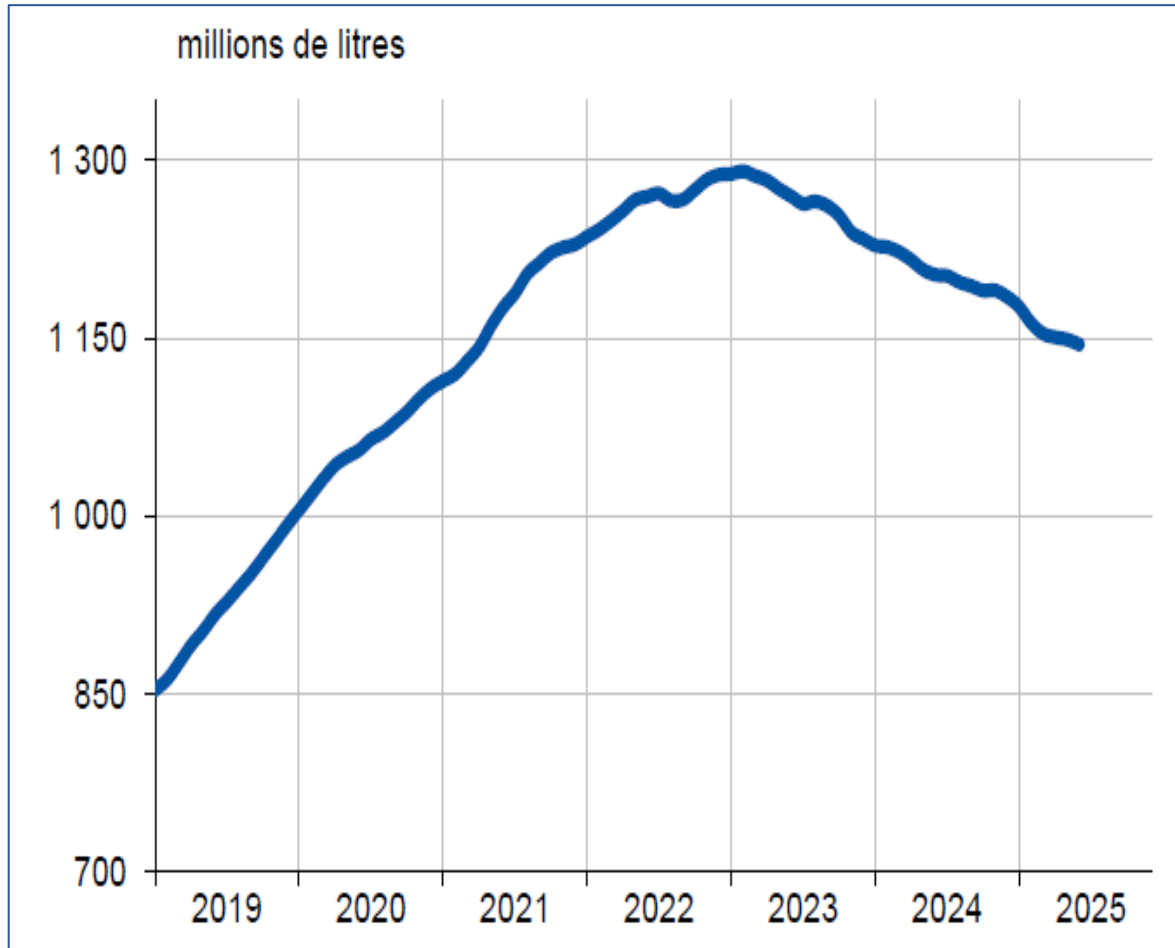


AgenceBio

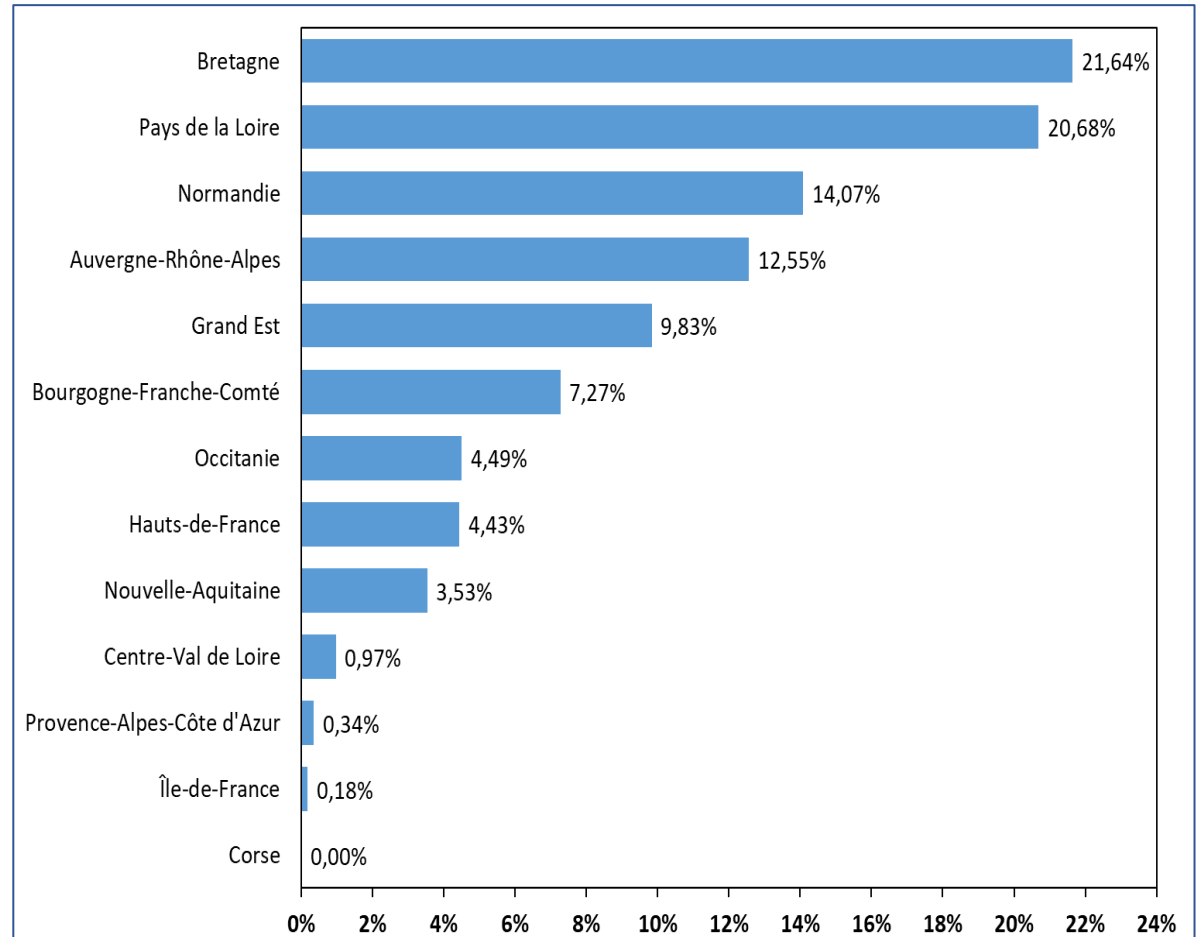
La production de lait de vache bio en France

(Millions de litres entre Janvier 2019 et Juin 2025 et poids des régions en 2023)

La production mensuelle de lait de vache Bio



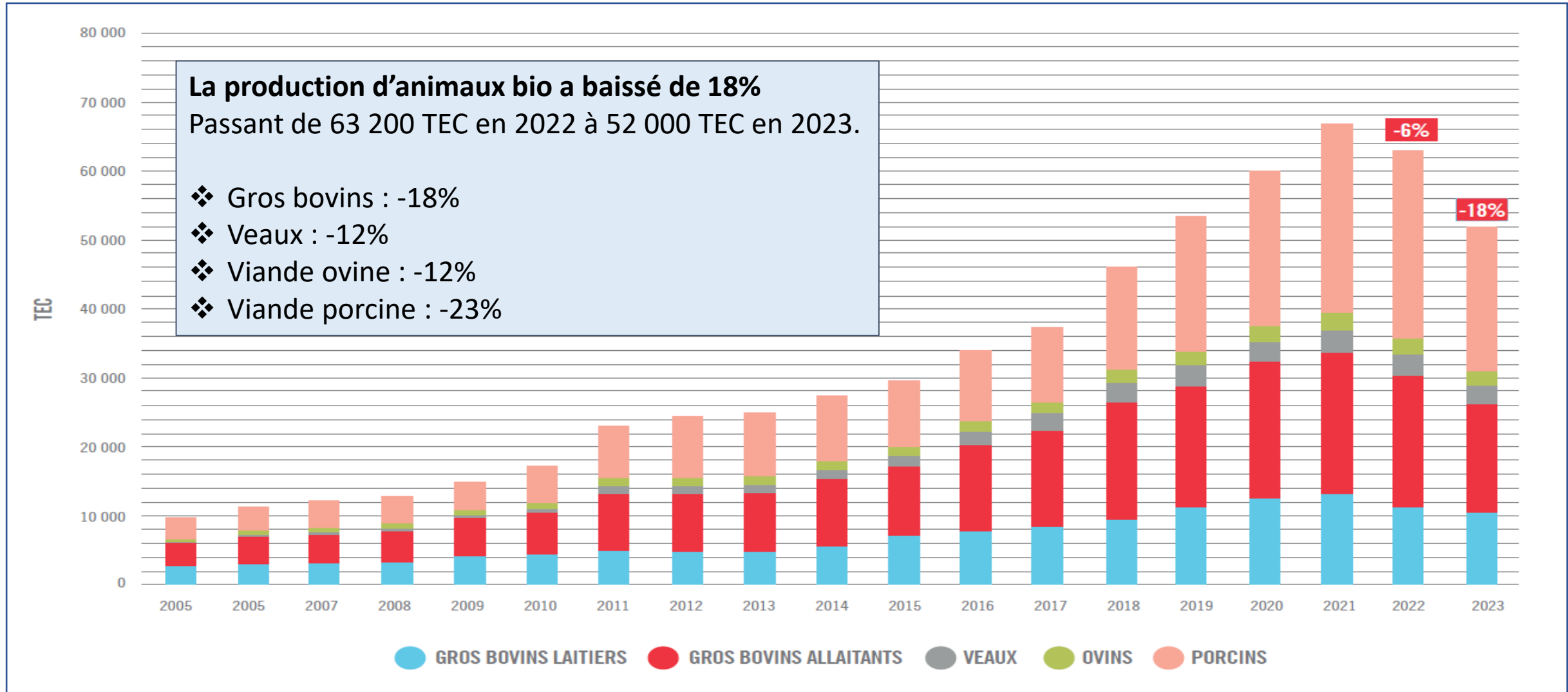
Le poids des régions dans la production de lait Bio



CNIEL & AgenceBio

Les abattages d'animaux bio en France

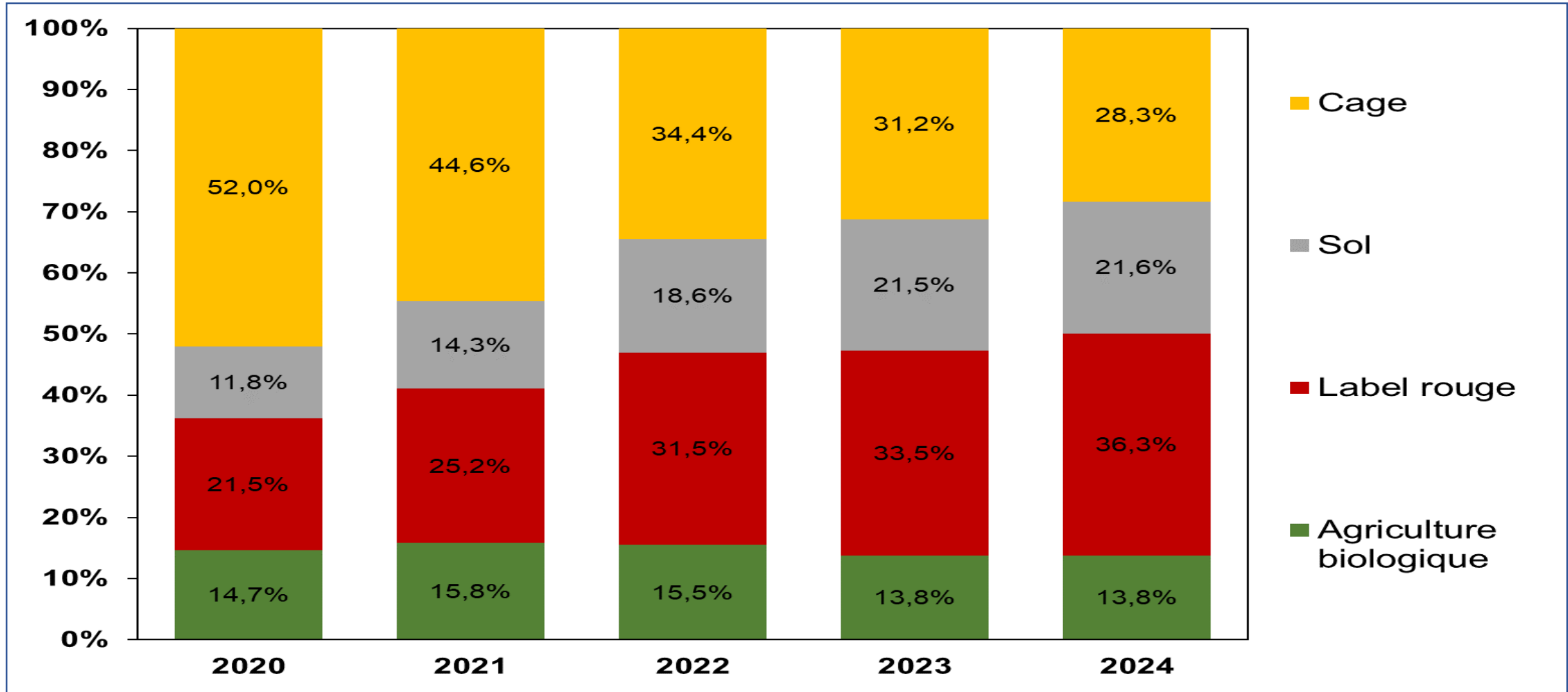
(Milliers de tonnes équivalent carcasse entre 2005 et 2023)



INTERBEV

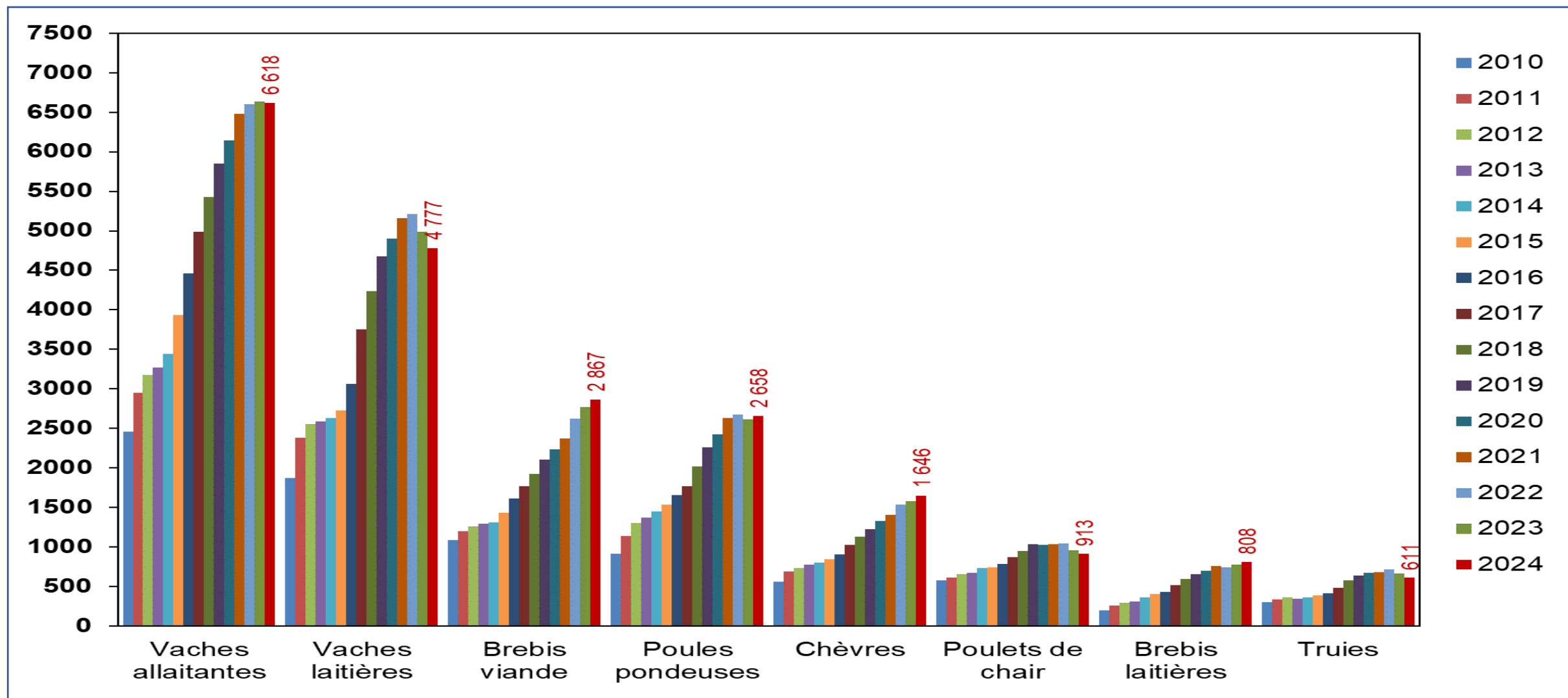
La production d'oeufs de consommation bio en France

(en % selon les types d'élevage entre 2020 et 2024)



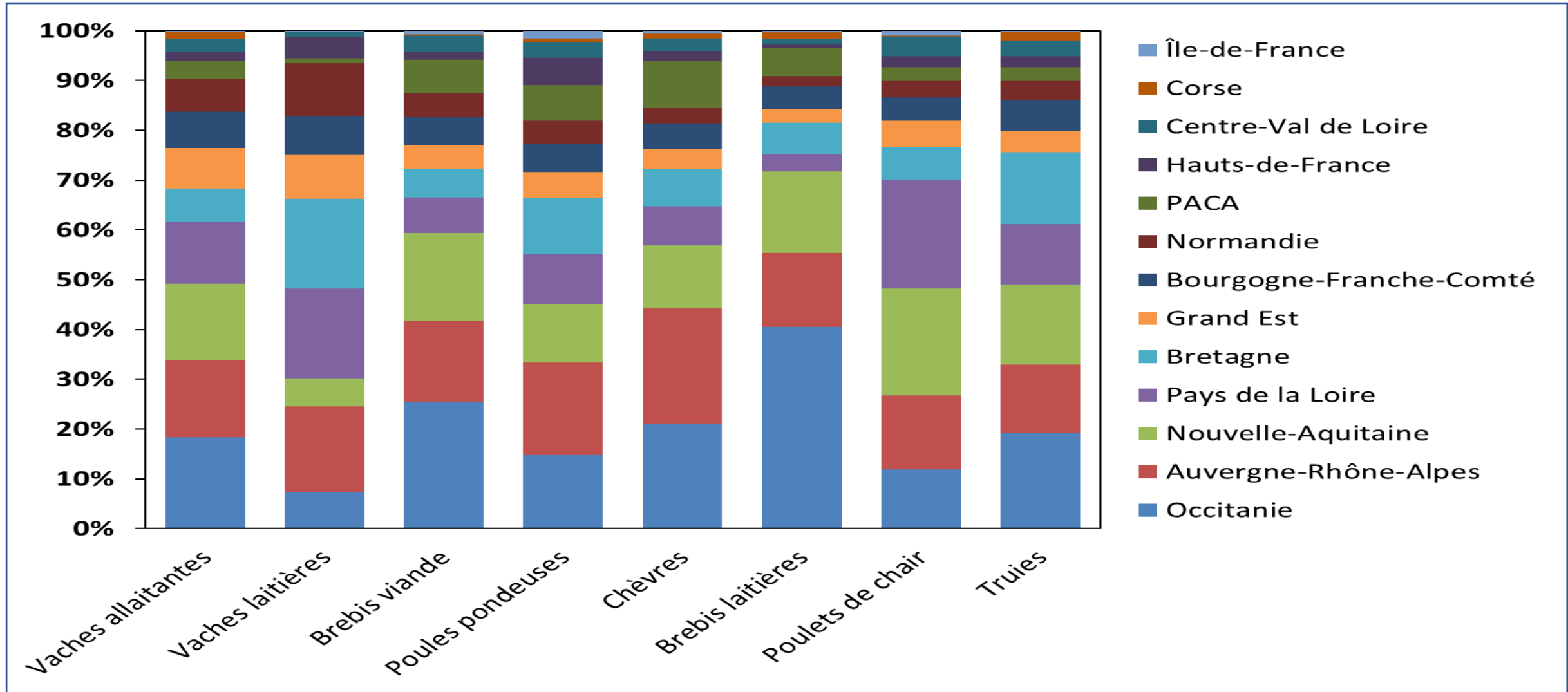
Agreste

Le nombre d'exploitations engagées en AB en France (évolution entre 2010 et 2024)



Agence Bio

La répartition des exploitations engagées en AB selon les régions en France (% en 2024)



Agence Bio

Conclusion^(1/2) : de nombreux acteurs ont contribué au développement de l'AB

- ❑ **Les agriculteurs.** Certains d'entre eux ont pris des risques économiques (pertes de rendements) en quittant l'agriculture conventionnelle pour se convertir à l'AB.
- ❑ **Les pouvoirs publics.** Ils ont :
 - ❖ Proposé un cadre législatif pour encadrer l'AB.
 - ❖ Octroyé des aides spécifiques aux exploitations qui s'engageaient en AB.
 - ❖ Favorisé les investissements dans les structures de transformation de produits bio.
 - ❖ Incité à une utilisation accrue de produits bio dans la restauration collective.
- ❑ **Les entreprises de la transformation.** Elles ont diversifié l'offre de produits bio et optimisé les coûts de production par l'adoption d'une certaine massification.
- ❑ **Les entreprises de la grande distribution.** Elle ont permis la mise à disposition des produits bio à de nombreux consommateurs qui ne fréquentaient pas le réseau commercial spécialisé en produits bio (Biocoop, La vie Claire, Naturalia,...).

Conclusion^(2/2) : l'avenir du Bio n'est écrit !

- ❑ **Les objectifs du Green Deal sont très ambitieux (25% de la SAU en bio à horizon 2030),** surtout au regard des moyens financiers déployés pour y parvenir.
- ❑ **Une certaine régulation de l'offre en AB est nécessaire.** Un excédent d'offre en produits bio implique souvent une baisse de prix et un resserrement des écarts avec la filière conventionnelle.
- ❑ **Le consentement à payer des consommateurs pour les produits bio sera la principale variable d'ajustement des marchés futurs.**
 - ❖ Conjoncture économique et évolution des revenus (surtout de la « classe moyenne »).
 - ❖ Une bonne maîtrise du prix de vente des produits bio restera un enjeu essentiel pour séduire de nouveaux consommateurs, notamment ceux de la nouvelle génération des actifs.
 - ❖ Les vecteurs de la communication sur les produits bio vont devoir s'adapter pour limiter les critiques médiatiques et lutter contre la concurrence croissante de produits mettant en avant d'autres atouts attendus (SIQO, HVE, produits sans OGM, produits locaux, produits fermiers, produits issus de circuits courts, Nutri-Score...).

Merci pour votre attention



INRAE
PRODUCTIONS
ANIMALES



INRAE

INRAE Prod. Anim.,
2024, 37 (2), 7937

L'agriculture biologique et les produits animaux bio en France : après l'essor, le choc de l'inflation

Vincent CHATELLIER,
INRAE, Institut Agro Rennes-Angers UMR SMART, 44300, Nantes, France,
Courriel : vincent.chatellier@inrae.fr

■ Les produits animaux issus de l'agriculture biologique représentent, en France, un peu moins du quart du marché alimentaire des produits bio. Si ces produits connaissent un développement soutenu depuis dix ans, les ventes ont marqué le pas depuis 2021, en raison non pas d'un manque d'intérêt des consommateurs pour ce mode de production, mais de l'inflation inédite qui a imposé de nouveaux arbitrages dans les actes d'achat. En agriculture biologique, où le marché reste étroit, l'ajustement de l'offre à la demande est une nécessité, faute de quoi les prix à la production deviennent moins incitatifs.

Introduction

L'agriculture biologique (AB), qui répond à des exigences strictes définies dans des cahiers des charges rigoureusement contrôlés¹, a pris ses racines scientifiques il y a environ une centaine d'années (Allaire, 2016; Bellon, 2016). Longtemps resté confidentiel (Leroux, 2015), ce mode de production connaît, surtout depuis deux décennies, un développement soutenu. À l'échelle mondiale, les surfaces agricoles consacrées en AB, y compris celles qui sont en conversion, ont ainsi quintuplé en vingt ans pour atteindre 74,9 millions d'hectares en 2020, soit l'équivalent de 1,6 % de la SAU (FIBL,

2022). L'Australie regroupe, à elle seule, 46 % des surfaces mondiales en AB en 2020 (Pauli, 2019), devant l'Union européenne – UE – (20 %), l'Amérique latine (13 %), l'Asie (8 %), l'Amérique du Nord (5 %) et l'Afrique (3 %). Dans l'UE-27, les surfaces dédiées à l'AB sont passées de 9,5 millions d'hectares en 2012 à 14,7 millions d'hectares en 2020 (soit 9,1 % de la SAU).

Avec 2,8 millions d'hectares en 2021 (10,3 % de la SAU), la France compte parmi les pays où l'AB a le plus fortement augmenté (Le Douarin, 2021; Commission européenne, 2023). L'essor de l'AB tient surtout à la volonté d'une partie croissante des consommateurs de privilégier des biens alimentaires qui

soient à la fois compatibles avec l'obtention d'une bonne santé et élaborés selon des processus respectueux de l'environnement. Il tient aussi à l'accompagnement assuré par les pouvoirs publics au travers de leurs plans de soutien (Cour des comptes, 2022). En France, l'analyse de la diffusion spatiale de la production en AB montre des effets de plus ou moins grande concentration selon les petites régions agricoles et les départements (Allaire et al., 2015). Cela tient à l'histoire du développement de l'AB en France (Allaire, 2016), à la rentabilité économique des spécialisations agricoles, à la plus ou moins grande proximité des bassins de consommation, à la concurrence locale entre productions, au potentiel agronomique des terres, à

1. L'AB constitue un mode de production alternatif à l'agriculture conventionnelle et contribue à un meilleur respect des équilibres naturels, au maintien d'une plus grande biodiversité et à un développement durable de l'activité agricole. Elle se distingue par son mode de production qui exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des organismes génétiquement modifiés (OGM) et des fertilisants minéraux tout en favorisant le recyclage des matières organiques. Elle nourrit les animaux avec des aliments provenant de l'AB et prend davantage en compte leur bien-être. Tout au long de la filière, les opérateurs de l'AB respectent un cahier des charges rigoureux et contrôlé par des organismes certificateurs agréés par les pouvoirs publics qui répondent à des critères d'indépendance et d'impartialité. Pour en savoir plus sur la réglementation en AB et sur certaines règles applicables aux animaux d'élevage, voir ces sites internet : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-lagriculture-biologique> - <https://www.produits-bio.fr>

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7937>

INRAE Productions Animales, 2024, numéro 2



Contact : vincent.chatellier@inrae.fr



[PDF]